

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

11 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi onze décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du premier décembre 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absente ayant donné pouvoir :

Mme Stéphanie BELLANGER donne procuration à M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

07. Subvention pour la manifestation l'Orvaltaise organisée par l'association les Pieds Z'ailés d'Orvault***Monsieur ANGOMARD rapporte :***

L'association les Pieds Z'Ailés d'Orvault a organisé le 11 novembre 2023 l'Orvaltaise. Cet événement, rassemblant plus de 500 personnes chaque année, relancé depuis 2022 après l'annulation de ses éditions en 2020 et 2021, traverse en partie la vallée du Cens, identifiée comme Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) au registre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

Trois circuits de randonnées pédestres ainsi qu'un circuit de marche nordique sont proposés, respectueux des mesures particulières de protection visant à préserver cet espace naturel.

L'association met par ailleurs en place et développe une démarche écoresponsable depuis plusieurs années.

La Ville soutient quant à elle l'organisation de l'évènement par une mise à disposition de locaux (salle Canopée de l'Odysée, salle Pacaille, Orangerie du Château de la Tour).

Par ailleurs, l'association sollicite une aide financière de **450 €**. Ce montant correspond à 19% du budget global de la manifestation estimé à 2 375€. L'autre source de financements provient des inscriptions pour la manifestation, prévues à hauteur de 3000€.

Les crédits sont prévus sur le compte 41-6574.

DECISION

Sur proposition de la commission Culture, Sports, Coopération Internationale et Patrimoine Bâti et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention de 450 € à l'association Les Pieds Z'Ailés d'Orvault destinée au financement de « l'Orvaltaise ».

Extrait certifié conforme
Orvault, le 12 décembre 2023

Pour le Maire
Le Directeur général

Le secrétaire de séance



Jean-François MAISONNEUVE

Linda PAYET

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 12 DEC. 2023

Et par publication le : 12 DEC. 2023